



**Diaconat Protestant**  
Association d'entraide de l'Eglise  
protestante unie de Grenoble

## **Compte-rendu de L'assemblée générale du 6 Juin 2015**

*L'assemblée Générale du Diaconat Protestant de Grenoble s'est tenue le samedi 6 Juin 2015 de 9h45 à 11h45, 6 Av Malherbe, au centre œcuménique St Marc, à Grenoble. 51 personnes sont présentes et 47 représentées, soit un total de 98. L'assemblée est animée par le modérateur Jean Marc Lefebvre et le secrétariat assuré par Ariane Wallet, membre du comité.*

Le pasteur Hervé Gantz introduit la rencontre par une courte méditation sur le sens de la diaconie.

### **1. Rapport moral**

*La parole est donnée à Philippe Odier, président, qui présente le rapport moral après avoir salué les présents et remerciés les représentants des associations amies et les institutions qui accompagnent le Diaconat Protestant.*

Le rapport moral insiste sur les dispositifs existant pour seconder les bénévoles dans leurs actions et rappelle que c'est une des missions du diaconat que d'accompagner les actions d'entraide entreprises au sein de l'EpudG. Il met en avant 6 évènements importants de l'année écoulée : venue d'un nouveau pasteur en charge de la diaconie, départs et arrivées de nouveaux au CA (Philippe Odier en profite pour remercier les sortants), proposition de toilettage des statuts, lancement de l'association EPISOL et création outils qui vont avec (fondation locale liée à celle du protestantisme, acquisition prochaine des murs du local d'EPISOL), essaimage du réseau d'hébergement Esaïe dans d'autres localités, efforts de communication (création d'un nouveau site internet, d'une plaquette) et le président exhorte les membres à devenir ambassadeurs du diaconat auprès de mécènes pour reconstituer les réserves, gages de projets d'avenir. Il rappelle enfin l'importance d'intéresser des jeunes aux entreprises du diaconat pour le futur.

### **2. Rapport financier**

*La parole est donnée à Gérard Brugnot, trésorier, qui présente les comptes et le bilan financier 2014.*

Gérard Brugnot commente les comptes en faisant apparaître clairement l'impact de la contribution du projet EPISOL. Hors projet EPISOL, l'exercice est déficitaire (16% des recettes) mais moindre qu'en 2013. Une dette de 62 254 €, payable en 2015, existe au profit d'EPISOL qui correspond aux fonds qui ont pu être levés sur ce projet diminués des frais de prestation d'ingénierie que le Diaconat a payé grâce à ces fonds. L'hypothèse de dons de mécénat prévue au budget 2014 n'a pas pu être validée. Par ailleurs les dons ont fléchi par rapport à 2013, de même que les recettes liées au Marché de Noël, mais ces baisses sont compensées cependant par l'apport de la brocante et du concert. Les dépenses sur actions sont maîtrisées, celles de fonctionnement ont augmentées du fait des rémunérations et des frais de fonctionnements liés aux activités du permanent. Les réserves (actifs-dettes) ont baissées de 17 258 € par rapport à 2013.

***Le quitus au trésorier pour sa gestion en 2014 est voté à l'unanimité des voix.***

### **3. Prévisions budgétaires**

*Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour l'année 2015.*

Les dons sont budgétés sans modifications, les subventions également. Il faudra maintenir l'effort pour obtenir des soutiens de mécènes et trouver de nouveaux partenaires pour les subventions.

Les dépenses sur actions propres sont maintenues. Le permanent passant maintenant un mi-temps à la charge d'EPISOL, la charge des prestations liées à l'activité au Diaconat est budgétée à hauteur de 18 000 €. La prise en charge partielle des frais du pasteur diaconal est supprimée et remplacée par une contribution au volontariat pour la paix qui participe largement aux actions du diaconat. Les réserves devraient diminuer en 2015 pour atteindre 56 500 €. La diminution des avoirs qui a été régulière depuis 2010 relève d'une stratégie volontaire d'engagement qui a permis entre autre la réalisation du projet EPISOL. Il va falloir revenir à un équilibre entre recettes et dépenses.

***Le budget est approuvé à l'unanimité des voix et 3 abstentions.***

#### **4. Proposition de modification des statuts**

Le président présente les raisons de la modification envisagée et explique que le quorum de 1/3 des membres devant être présents n'étant pas atteint, la modification ne pourra être adoptée. Il demande cependant un avis à l'assemblée. Jean Marc Lefebvre conduit la discussion avec l'assistance qui se prononce par 78 pour, 5 contre et 8 abstentions pour une réduction du mandat à 4 années au lieu de 6. L'assemblée répond alors à la question : souhaitez-vous un renouvellement intégral à chaque élection ou sinon par moitié tous les deux ans. Cette dernière hypothèse est préférée par 52 votants contre 34 et 4 abstentions. Le bureau qui est élu par le CA devra suivre cette alternance. L'assemblée est ensuite consultée sur la représentativité de l'équipe pastorale au sein du CA. Il lui est demandé si elle est d'accord pour que le pasteur en charge de la diaconie siège au CA avec voix délibérative et qu'un représentant du conseil presbytéral soit membre de droit du CA. L'assemblée se prononce pour cette proposition avec 89 voix pour, 1 contre et 3 abstentions. Par ailleurs l'assemblée souhaite par 83 pour et 11 contre qu'il soit inscrit dans les statuts que les membres de l'équipe pastorale sont invités avec voix consultative aux CA. Enfin l'assemblée accepte à l'unanimité le changement de nom Eglise réformée de Grenoble par Eglise protestante unie de Grenoble.

#### **5. Vœu**

L'assemblée à l'unanimité donne mandat au comité pour proposer une révision des statuts concernant le quorum à atteindre pour modifier les statuts, et convoquer une assemblée générale ultérieure.

#### **6. Résolution de prolongation d'une année du mandat des membres du comité.**

Les statuts 2012 étant toujours en vigueur, le comité devrait être renouvelé par moiti à cette assemblée générale. Le président demande que l'assemblée accepte une prolongation d'une année du mandat des membres. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Election de trois membres**

L'assemblée élit à bulletin secret trois membres qui viennent remplacer ceux qui ont quittés le comité dernièrement : François Pierre Bouchaud (unanimité), Olivier Lespinasse (unanimité moins une voix), Ariane Wallet (unanimité). Le comité est donc à ce jour constitué de : mesdames Marylise Avenas, Hélène Betz, Odette Bonte (vice-présidente), Anyse Causse, Danielle Gallo (secrétaire), Claire Mariaux et Ariane Wallet et de messieurs François Pierre Bouchaud, Gérard Brugnot (trésorier), Hervé Gantz (président honoraire), Olivier Lespinasse, Philippe Odier (président).

#### **8. Initiative, Projets et Orientations 2015-2016**

Jean Marc Lefebvre présente les initiatives prises : accueil de réfugiés Syriens-irakiens, ouverture d'EPISOL, réorganisation du marché de Noël et en matière de communication (site internet,

plaquette, concerts, brocante), puis il passe la parole à François Pierre Bouchaud qui expose une démarche pour solliciter des mécènes qui pourraient accompagner le diaconat dans ses actions. Pour terminer Jean Marc Lefebvre présente un projet de camp de jeunes qui pourraient, tout en profitant des attraits de la région, venir renforcer les équipes de bénévoles des associations caritatives de l'agglomération. Enfin, il présente une réflexion en cours sur la rénovation des locaux du centre œcuménique St Marc en partenariat avec les catholiques (Secours Catholique et la Diaconie Catholique de l'évêché).

## **7. Questions diverses**

En l'absence de questions diverses, le président de séance clôt l'AG à 11h45 en remerciant les présents de leur intérêt et en les invitant à partager un pot amical

Le 12/06/2015

Philippe Odier  
Président

## ANNEXE

## Comptes de résultats 2014

Recettes	Exercice 2014					
	Résultat 2013	Prévisionnel 2014	Exécution 31.12.14	Exécution sans EPISOL	% Exécuté	% 2014/2013
Offrandes au cultes	10987.00	10000	13542.30	13542.30	135.4	23.3
Journée d'offrande	10165.00	10000	8965.00	8965.00	89.7	-11.8
Dons et cotisations	17233.97	24000	13873.61	13873.61	57.8	-19.5
<b>Sous-total dons</b>	<b>38385.97</b>	<b>44000</b>	<b>36380.91</b>	<b>36380.91</b>	<b>82.68</b>	<b>-5.22</b>
Marché de Noël et brocante	8548.50	9000	8013.20	8013.20	89.0	-6.3
Produits de l'Echoppe	10796.93	10000	9771.34	9771.34	97.7	-9.5
Autres actions	0.00	10000	1055.00	1055.00	10.6	///
<b>Sous-total actions</b>	<b>19345.43</b>	<b>29000</b>	<b>18839.54</b>	<b>18839.54</b>	<b>64.96</b>	<b>-2.62</b>
Département - fonctionnement	8500.00	10000	10000.00	10000.00	100.0	17.6
Département - Ingénierie EPISOL	0.00	10000	10000.00	0.00	0.0	///
Ville de Grenoble - fonctionnement	7000.00	7000	9760.00	8760.00	125.1	25.1
Ville de Grenoble - projet EPISOL	2600.00	10000	21000.00	0.00	0.0	-100.0
Autres subventions EPISOL (Mécénat + Transdev + Métro)	10000.00	2000	70960.00	960.00	48.0	-90.4
<b>Sous-total subventions</b>	<b>28100.00</b>	<b>39000</b>	<b>121720.00</b>	<b>19720.00</b>	<b>273.14</b>	<b>-29.82</b>
<b>Autres crédits à affecter</b>	<b>1434.28</b>	<b>1000</b>	<b>1245.05</b>	<b>1245.05</b>	<b>124.51</b>	<b>-13.19</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>87265.68</b>	<b>113000</b>	<b>178185.50</b>	<b>76185.50</b>	<b>67.42</b>	<b>-12.70</b>

Dépenses						
Aide alimentaire	18419.82	22000	17935.25	17935.25	81.5	-2.6
Équipe d'entraide	20932.68	21500	22298.26	22298.26	103.7	6.5
Demandeurs d'asile ADA	5000.00	5000	4998.00	4998.00	100.0	0.0
Hébergement demandeurs d'asile (St Paul+Esaië+)	12111.27	12000	15480.33	15480.33	129.0	27.8
Aide aux détenus (commission + colis Noël)	4755.59	5000	4217.75	4217.75	84.4	-11.3
Marché de Noël	3204.05	2000	669.62	669.62	33.5	-79.1
Projet d'épicerie solidaire	18276.40	18000	28699.54	0.00	0.0	///
Solidarité	894.75	1000	1038.88	1038.88	103.9	16.1
<b>Sous-total actions</b>	<b>83594.56</b>	<b>86500.00</b>	<b>95337.63</b>	<b>66638.09</b>	<b>77.0</b>	<b>-20.28</b>
Secrétariat EPUdG	0.00	1777	1777.00	1777.00	100.0	///
Fonctionnement pasteur à dominante diaconale	4175.00	4200	2200.00	2200.00	52.4	-47.3
Fonctionnement stagiaires	0.00	2700	3359.15	589.58	21.8	///
Autre fonctionnement et formation	4343.06	5000	5589.58	5589.58	111.8	28.7
Prestations de service	9000.00	18000	18000.00	18000.00	100.0	100.0
Volontaire pour la paix	1581.00	1600	1573.00	1573.00	98.3	-0.5
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>19099.06</b>	<b>33277.00</b>	<b>32498.73</b>	<b>29729.16</b>	<b>89.3</b>	<b>55.66</b>
<b>Autres débits à affecter</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>218.96</b>	<b>218.96</b>	<b>///</b>	<b>0.00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>102693.62</b>	<b>119777.00</b>	<b>128055.32</b>	<b>96586.21</b>	<b>80.6</b>	

Résultat			50130.18	
<b>Déficit (reprises sur provision)</b>	<b>15427.94</b>	<b>6777</b>		<b>20400.71</b>
<b>Transfert EPISOL (2013/2014)</b>			<b>-62254.49</b>	<b>8276.40</b>
<b>Résultat après transfert EPISOL</b>			<b>-12124.31</b>	<b>-12124.31</b>

<b>Evaluation du travail bénévole 2014</b>	
Heures	12000
Equivalent temps plein (nombre de personnes)	7.5
Equivalent financier	115000

Bilan au 31 déc 2014

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	830	Fonds associatifs propres	55423
Echoppe	330	Résultat 2014	50130
Ordinateur	500	Report à nouveau	5293
<b>Comptes bancaires</b>	<b>141924</b>	<b>Provisions et dotations</b>	<b>13012</b>
Compte central	20126		
Détenus	454		
Echoppe	2485		
Entraide	1944		
Livret	76915		
Oikocredit	40000		
<b>Créances Court Terme</b>	<b>850</b>	<b>Dettes*</b>	<b>75169</b>
		Dettes CT	12915
		Dettes EPISOL*	62254
		Dettes Long Terme	0
<b>Total actif circulant</b>	<b>142774</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>143604</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>143604</b>

Frigo : 330  
Congelateur : 180

Central : 11358 ; Echoppe : 422 ; Entraide : 1135

## Compte prévisionnel 2015

Recettes	Exercice 2014		Exercice 2015		
	Résultat 2014	2014 sans EPISOL	Prévisionnel 2015	Prévisionnel sans EPISOL	% 2015/2014
Offrandes au cultes	13542.30	13542.30	12500	12500	-7.7
Journée d'offrande	8965.00	8965.00	9000	9000	0.4
Dons et cotisations	13873.61	13873.61	15000	15000	8.1
<b>Sous-total dons</b>	<b>36380.91</b>	<b>36380.91</b>	<b>36500</b>	<b>36500</b>	<b>0.3</b>
Marché de Noël et brocantes	8013.20	8013.20	8000	8000	-0.2
Produits de l'Echoppe	9771.34	9771.34	10000	10000	2.3
Autres actions (concerts, théâtre etc.)	1055.00	1055.00	1000	1000	-5.2
<b>Sous-total actions</b>	<b>18839.54</b>	<b>18839.54</b>	<b>19000</b>	<b>19000</b>	<b>0.9</b>
Fonctionnement de base (ville + CG38)	19720.00	18760.00	20000	20000	6.6
Autres subventions	102000.00	960.00	33446	5000	420.8
<b>Sous-total subventions</b>	<b>121720.00</b>	<b>19720.00</b>	<b>53446</b>	<b>25000</b>	<b>26.8</b>
<b>Autres crédits à affecter</b>	<b>1245.05</b>	<b>1245.05</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>-19.7</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>178185.50</b>	<b>76185.50</b>	<b>109946</b>	<b>81500</b>	<b>7.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Aide alimentaire	17935.25	17935.25	20000	20000	11.5
Équipe d'entraide	22298.26	22298.26	20000	20000	-10.3
Demandeurs d'asile ADA	4261.00	4998.00	5000	5000	0.0
Hébergement demandeurs d'asile (St Paul+Esaië+Syrakiens+)	15480.33	15480.33	12000	12000	-22.5
Aide aux détenus (commission + colis Noël)	4217.75	4217.75	4300	4300	2.0
Marché de Noël	669.62	669.62	2000	2000	198.7
Projet d'épicerie solidaire	28699.54	0.00	40700	0	///
Solidarité	1038.88	1038.88	1000	1000	-3.7
<b>Sous-total actions</b>	<b>94600.63</b>	<b>66638.09</b>	<b>105000</b>	<b>64300.00</b>	<b>-3.5</b>
Secrétariat EPUdG	1777.00	1777.00	2071	2071	16.5
Fonctionnement pasteur à dominante diaconale	2200.00	2200.00	0	0	///
Fonctionnement stagiaires	3359.15	589.58	1000	1000	69.6
Autre fonctionnement et formation	6326.58	5589.58	4000	4000	-28.4
Prestations de service	18000.00	18000.00	18000	18000	0.0
Volontaire pour la paix	1573.00	1573.00	3800	3800	141.6
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>33235.73</b>	<b>29729.16</b>	<b>28871</b>	<b>28871.00</b>	<b>-2.9</b>
<b>Autres débits à affecter (transferts Episol)</b>	<b>218.96</b>	<b>218.96</b>	<b>50000</b>	<b>0.00</b>	<b>///</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>128055.32</b>	<b>96586.21</b>	<b>183871</b>	<b>93171.00</b>	<b>-3.5</b>
<b>Résultat</b>	<b>50130.18</b>				
<b>Déficit (reprises sur provision)</b>		<b>-20400.71</b>	<b>-73925</b>	<b>11671</b>	
<b>Transfert EPISOL (2013/2014)</b>	<b>-62254.49</b>	<b>8276.40</b>	<b>62254</b>		
<b>Résultat après transfert EPISOL</b>	<b>-12124.31</b>	<b>-12124.31</b>	<b>-11671</b>	<b>-11671</b>	
<b>Réserve en fin d'exercice</b>	<b>68435</b>		<b>56000</b>	<b>56000</b>	